

Air Canada annonce la fixation du prix du placement privé de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel

400 108 000 \$ US de certificats de transfert d'Air Canada de catégorie AA, série 2017I1 à 3,300 %
172 198 000 \$ US de certificats de transfert d'Air Canada de catégorie A, série 2017I1 à 3,550 %
146 875 000 \$ US de certificats de transfert d'Air Canada de catégorie B, série 2017I1 à 3,700 %

MONTREAL, le 8 déc. 2017 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui la fixation du prix d'un placement privé de trois tranches de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel (les « certificats »). Les trois tranches de certificats ont une valeur nominale totale de 719 181 000 \$ US et un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,422 %.

Le placement privé se compose de certificats de catégorie AA, de certificats de catégorie A et de certificats de catégorie B. Les certificats de catégorie AA seront assortis d'un taux d'intérêt de 3,300 % par année et leur dernière distribution devrait être versée le 15 janvier 2030. Les certificats de catégorie A seront assortis d'un taux d'intérêt de 3,550 % par année et leur dernière distribution devrait être versée le 15 janvier 2030. Les certificats de catégorie B seront assortis d'un taux d'intérêt de 3,700 % par année et leur dernière distribution devrait être versée le 15 janvier 2026.

« Nos certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel ont encore une fois été bien accueillis par les investisseurs institutionnels auxquels ils étaient destinés. Les trois catégories de certificats, AA, A et B, se sont vu attribuer une note de qualité supérieure par les agences de notation, a déclaré Michael Rousseau, vice-président général et chef des Affaires financières. Ce quatrième placement permet à Air Canada de financer l'acquisition de quatre nouveaux appareils Boeing 787-9 et de neuf nouveaux appareils Boeing 737 MAX-8 à des conditions très concurrentielles. Le taux d'intérêt moyen pondéré de 3,422 % et la marge de 1,105 % sur le taux de référence du Trésor américain à même échéance représentent le taux le plus bas des quatre placements de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel qui ont été réalisés par Air Canada depuis quatre ans et demi et qui nous ont permis de réunir au total près de 3 milliards de dollars américains. Nous sommes très heureux de l'accueil réservé au placement, qui témoigne, selon nous, de notre réussite constante à exécuter notre stratégie visant à obtenir une croissance aussi durable que rentable. »

Chaque catégorie de certificat représentera un droit sur une fiducie de transfert qui s'y rapporte. Les fiducies affecteront le produit du placement à l'acquisition de billets garantis par nantissement de matériel qui seront émis par Air Canada et garantis par quatre nouveaux appareils Boeing 787-9 et neuf nouveaux appareils Boeing 737 MAX-8, dont on prévoit la livraison en 2018. La sûreté grevant chacun des appareils sera protégée par la *Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles* et son *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques*, ratifiés par le Canada. Air Canada affectera le produit de la vente des billets garantis par nantissement de matériel au financement de l'acquisition de ces nouveaux appareils.

La clôture du placement devrait avoir lieu le 21 décembre 2017, sous réserve des conditions de clôture usuelles. Les certificats ne seront pas inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou des lois sur les valeurs mobilières d'un autre territoire et ils ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis sans être inscrits ou sans dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933 et des lois étatiques sur les valeurs mobilières. Les certificats seront offerts et vendus uniquement aux personnes qu'il est raisonnable de considérer comme des acheteurs institutionnels admissibles aux termes de la *Rule 144A* prise en application de Loi de 1933 et aux personnes qui ne sont pas des personnes des États-Unis (*U.S. person*) dans le cadre d'opérations réalisées à l'extérieur des États-Unis en vertu du *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933.

Il ne sera pas permis de vendre les certificats au public selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de sorte que l'offre et la vente des certificats ne pourront se faire qu'en vertu d'une dispense des exigences de prospectus imposées par ces lois.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des certificats, et aucun certificat ne sera vendu dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente est interdite. Les certificats sont offerts uniquement au moyen d'une notice d'offre provisoire et définitive et le présent communiqué ne se veut pas le fondement d'une décision de placement.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 45 millions de clients en 2016. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 64 aéroports au Canada, 60 aux États-Unis et 98 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 300 aéroports dans 191 pays. Air Canada est le seul transporteur nord-américain d'envergure internationale auquel sont conférées quatre étoiles, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également nommé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2017. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site www.aircanada.com, suivez @AirCanada dans Twitter et joignez-vous à Air Canada dans Facebook.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. On ne peut prêter foi

aux énoncés prospectifs, parce qu'ils sont tributaires, notamment, de l'évolution des circonstances externes et des incertitudes générales inhérentes au secteur. Les résultats réels peuvent se révéler très différents des résultats présentés dans un énoncé prospectif en raison de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les relations du travail, les questions de retraite, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier des activités, l'approvisionnement, une modification législative, une procédure ou une mesure entreprise par un organisme de réglementation, un litige en cours ou futur avec un tiers et les autres facteurs mentionnés dans les documents d'information d'Air Canada qu'il est possible de consulter au www.sedar.com. En outre, la clôture du placement des certificats est assujettie à la conjoncture du marché et à d'autres conditions, et rien ne garantit que le placement se réalisera ni que les modalités du placement ne seront pas modifiées. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué témoignent des attentes d'Air Canada à la date du communiqué et sont susceptibles de changer après cette date. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE Air Canada

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2017/08/c1609.html>

%SEDAR: 00001324F

Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal), Isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet : aircanada.com

CO: Air Canada

CNW 08:00e 08-DEC-17